

ANIMATION DU PLAN BOIS-ENERGIE

PROBLEMATIQUE DE L'ACTION

Le Plan Bois-Energie est un programme de soutien à l'utilisation du bois-énergie, mis en place par l'ADEME, en partenariat avec les régions et les départements français.

SECTEUR D'INTERVENTION

- Habitat
- Déplacements
- Tertiaire public et privé
- Activités artisanales, commerciales, PMI/PME et agricoles
- Education

LIEU GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Département du Puy-de-Dôme (63)

CIBLE

- Collectivités : mairies, communautés de communes, organismes HLM, associations gestionnaires...
- Professionnels : bureaux d'études, architectes et prescripteurs divers
- Agriculteurs et propriétaires forestiers
- Entreprises, PMI/PME
- Institutionnels (ONF-CRPF-DRAF, Interprofession...)

OBJECTIF

Ce programme vise à favoriser le développement de chaufferies au bois déchiqueté, notamment dans les secteurs collectif et tertiaire.

Doté de moyens financiers en termes d'aides à la décision et à l'investissement, il comprend également un volet animation permettant de sensibiliser les acteurs locaux et d'accompagner les porteurs de projets.

DESCRIPTIF

1. **Information et sensibilisation des élus** : organisation de conférences (conférence départementale en 2003, colloque national CIBE en 2006), organisation de visites de chaufferies bois (3 à 4 par an), accueil de l'exposition ITEBE en partenariat avec Auvergne Promobois en 2004.
2. **Formation des publics cibles** : formation de techniciens et agents de développement, organisation de 2 modules de formation pour les bureaux d'études en partenariat avec l'ITEBE en 2006.
3. **Accompagnement des porteurs de projets** : aide à la rédaction de cahiers des charges pour la consultation de bureaux d'études (études de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage), réalisation d'études de pré-faisabilité, suivi de 25 projets de chaufferies bois avec ou sans réseau de chaleur.
4. **Assistance** à la structuration de l'approvisionnement : mobilisation des acteurs de la filière bois-énergie, évaluation de la ressource bois disponible sur le département du Puy-de-Dôme, participation à la mission d'assistance à la mise en place de plates-formes.
5. **Valorisation et promotion** de la filière bois-énergie à l'échelle départementale : participation à des groupes de travail (CIBE, AMORCE...), représentation de la filière au niveau du département et à l'extérieur.

COÛT ET BÉNÉFICES

La mission d'animation du Plan bois-énergie sur le Puy-de-Dôme représente un budget de 76 000 € financé à 80 % par l'ADEME, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Conseil régional d'Auvergne.

Le solde de 20 % est autofinancé par l'Aduhme.

PARTENARIAT

- ADEME
- Conseil général du Puy-de-Dôme
- Conseil régional d'Auvergne

CONTACTS

Pierre BESSON
Aduhme
129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 42 30 90
contact@aduhme.org
www.aduhme.org

